

*Accords fiscaux—Loi*

dirais que la réponse est probablement, non. Les gens seraient peut-être obligés d'aller à Montréal pour avoir les services qui ne seraient pas disponibles dans leur région.

Le Québec tout entier va souffrir d'une coupure qui continuera et même augmentera en termes de lits d'hôpitaux qui seront fermés à cause de ces coupures.

Monsieur le Président, je demande à tous les députés du Québec qui sont ici: Etes-vous vraiment fiers du résultat de votre élection à la Chambre des communes, du fait que vous formez maintenant un parti du nouveau gouvernement, vous qui avez promis tellement de choses pour les Québécois, au lieu de donner des choses, vous ferez souffrir davantage en ajoutant aux coupures qui avaient été imposées par l'ancien gouvernement libéral?

Monsieur le Président, je demande à tous ces députés de se prononcer sur ce projet de loi qui est si nuisible et de nous dire ce qu'il est nécessaire de faire dans la province de Québec.

Comme on le sait, monsieur le Président, l'essentiel de ce projet de loi c'est qu'on coupera de 2 p. 100 par année le montant des paiements pour le financement des programmes établis.

Cela veut dire que si l'inflation est de 5 p. 100, effectivement, on augmentera dans les points fiscaux et les subventions qui nous viennent du gouvernement pour le maintien de ces services d'éducation et de santé. Au lieu d'augmenter de 3, de 5 p. 100, cela augmentera selon l'ancienne formule, cela n'augmentera que par 3 p. 100. Maintenant cela ne semble pas grand-chose pour l'espace d'un ou deux ans. Mais comme je viens de l'illustrer, pour une longue période, l'impact augmente avec chaque année qui suit et c'est pour cela que l'impact total pour tout le pays est d'environ 6 milliards de dollars. C'est de cela que nous discutons aujourd'hui à la Chambre des communes et la part du Québec qui a des problèmes économiques en termes de soutien pour le financement de ces programmes très importants, pour l'avenir de notre population au Québec et pour la concurrence, la capacité concurrentielle du Québec, c'est une perte de 1,4 milliard de dollars.

Monsieur le Président, je lance un défi à tous les députés du parti conservateur du Québec: Défendez ces coupures, puisque ces coupures seront indéfendables! Et si aucun député du Québec ne se met debout à sa place pendant le reste de ce débat, je dirai que ces coupures sont indéfendables et qu'aucun député du parti conservateur n'était vraiment prêt à les défendre, puisqu'ils le savent tous, les 57 députés du parti conservateur, et ils vont reconnaître, en ne participant pas dans ce débat, que ces coupures sont indéfendables.

**M. le vice-président:** Questions et commentaires?

**M. Cassidy:** Aucune question, aucun commentaire? Où sont les députés?

**M. le vice-président:** Questions et commentaires? La parole est à l'honorable député de Churchill (M. Murphy).

● (1140)

[Traduction]

**M. Murphy:** Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour poser une question au député. Je souhaite que l'un des députés conservateurs de l'arrière-ban fasse de même. Ce programme législatif a de fâcheuses conséquences sur toutes les

provinces. On a fait autrefois au Québec des promesses qui n'ont pas été tenues et il est ironique, selon moi, qu'aucun député conservateur, et notamment du Québec, n'ait posé de question après y avoir été invité directement par le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy).

La même question a été débattue en 1981-82. Les libéraux, avec une majorité écrasante de députés du Québec, ont alors adopté une loi qui réduisait la participation fédérale à l'enseignement postsecondaire, à l'assurance-maladie et aux services hospitaliers. À cette époque-là, 74 des 75 députés du Québec étaient libéraux et ils n'ont pas défendu leur province. Les conservateurs se sont alors attaqués aux libéraux. Les actuels ministres des Finances (M. Wilson), de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald), ont blâmé le gouvernement fédéral pour la manière dont il a traité le Québec, entre autres. Ils ont eu raison.

Les ministériels, particulièrement ceux du Québec, devraient lire les discours des actuels ministres des Finances, de la Santé nationale et du Bien-être social et de l'Emploi et de l'Immigration. Ils verraient comment ces ministres ont critiqué alors le gouvernement libéral et les députés libéraux de l'arrière-ban. L'histoire n'est qu'un éternel recommencement mais personne ne prend la défense des Québécois et des autres Canadiens touchés. Je demande à mon collègue de nous donner son avis à ce sujet.

[Français]

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, je trouve cela curieux. Je sais bien que vous, vous agissez aujourd'hui comme Orateur, comme Président de la Chambre, c'est peut-être plus difficile pour vous de prendre votre place pour répondre au défi que je viens de lancer. Mais quand même, vous avez beaucoup de collègues qui sont ici ou qui regardent peut-être le débat à la télévision. Il y a des rumeurs qu'effectivement, certains députés conservateurs du Québec ont décidé qu'en vertu du fait que le parti conservateur maintenant ne dépasse, en terme de sondage, le Nouveau parti démocratique que par 1 p. 100, effectivement, ils ont décidé que leurs sièges sont perdus sauf s'ils font un travail très actif dans leurs circonscriptions.

Monsieur le Président, je leur conseille que la meilleure façon de démontrer qu'ils sont vraiment soucieux des intérêts de leurs commettants, c'est de venir ici à la Chambre et de parler directement, pas simplement en caucus, mais ici à la Chambre, pour faire des commentaires sur les difficultés qui sont créées par les décisions qui viennent du Cabinet. Ce n'est pas un Cabinet d'étrangers, il y a plusieurs députés du Québec qui sont ministres. Les hommes forts, tels le ministre des Communications (M. Masse), qui fait partie du Cabinet et qui vient du Québec. Monsieur le Président, ce n'est peut-être pas nécessaire pour un député du Québec du parti conservateur de s'exprimer dans les mêmes termes que j'ai utilisés. On sait bien que même des paroles qui sont un peu critiques, qui soulèvent la question, sont mieux que d'être muet.

Malheureusement, monsieur le Président, comme vient de le dire mon collègue de Churchill (M. Murphy), si les députés libéraux du Québec étaient muets en 1982, quand nous faisons face aux mêmes questions des projets de loi C-77 et C-12, les conservateurs du Québec sont muets maintenant. Je déplore cette timidité, monsieur le Président, et du côté des anciens